

N° : DE/44/8.5/24.09.2018-5

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des          DELIBERATIONS DU CONSEIL          DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	<b>47</b>	Absents représentés :	<b>10</b>
Présents	<b>33</b>	Absents non représentés :	<b>4</b>
<b>VOTANTS</b>			<b>43</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 24 septembre 2018, après convocation légale reçue le 18 septembre 2018, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

Mme Ingrid APPRIOU, M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Gwenaël CLAUDON, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Laurence MONTERDE, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER.

**Etaient Absents représentés :**

M. Alain BRES (pouvoir donné à Mme Annie GARNERO), Mme Martine CASADEÏ (pouvoir donné à Mme Maryse TORT), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), Mme Françoise LAFAURE (pouvoir donné à M. Didier CARLE), M. Thierry LAGNEAU (pouvoir donné à Mme Sylviane FERRARO), Mme Annie MILLET (pouvoir donné à M. Claude PARENTI), M. Alain MILON (pouvoir donné à M. Jacques GRAU), M. Michel PERRAND (pouvoir donné à M. Jean BERARD), M. Christian RIOU (pouvoir donné à M. Serge SOLER), Mme Isabelle VINSTOCK (pouvoir donné à M. Christian GROS).

**Etaient Absents non représentés :**

M. Rémy ARNAUD, M. Gérard GERENT, M. Robert IGOULEN, Mme Sandrine LAGNEAU.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Aire d'accueil des Gens du Voyage de Sorgues - Demande de subvention de  
 fonctionnement 2018 auprès du Département de Vaucluse**

Monsieur Christian TORT, Vice-Président, rappelle à l'assemblée que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat assure la gestion de l'Aire d'accueil des gens du voyage de Sorgues.

Le Département de Vaucluse participe aux dépenses de fonctionnement des aires d'accueil selon les modalités déterminées par délibération du n°2016-522 du Conseil Départemental en date du 30 septembre 2016.

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LES SORGUES DU COMTAT

Ainsi, pour l'année 2018, le montant de la subvention s'élève à 500 € par place pour les aires disposant d'un travailleur social et à 300 € par place pour les autres aires.

L'aire d'accueil de Sorgues ne disposant pas d'un travailleur social, la subvention du Département de Vaucluse s'élève donc à 11 400 € (300 € x 38 places).

VU la participation du Conseil Départemental telle que mentionnée ci-dessus,

**Le Conseil Communautaire, Monsieur Christian TORT, Vice-Président, entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**AUTORISE** le Président, ou en son absence les Vice-Présidents, à solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de Vaucluse pour le fonctionnement de l'aire d'accueil des gens du voyage de Sorgues,

**HABILITE** le Président, ou en son absence les Vice-Présidents, à signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**

